



LES MECANISMES DE LA PAIE

PUBLICS CONCERNES	PRE-REQUIS	OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> Comptable, responsable paie, cadre gestionnaire ou financier, responsable administratif, responsable RH, responsable d'une association, créateur d'entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> Débutants/faux débutants. 	<ul style="list-style-type: none"> Permettre d'acquérir les principes juridiques, sociaux et fiscaux les plus récents qui régissent l'établissement de la paie et des déclarations sociales. De maîtriser les règles et les techniques de la paie pour élaborer, de façon autonome les bulletins de paie. De procéder aux enregistrements comptables des éléments de paie.

MOYENS PEDAGOGIQUES	METHODES PEDAGOGIQUES	EVALUATION/VALIDATION
<ul style="list-style-type: none"> Petit groupe : 8 personnes maximum. 	<ul style="list-style-type: none"> Alternance des phases d'acquisition théorique et des phases d'application concrète (ces dernières étant largement privilégiées). Possibilité pour les stagiaires d'enregistrer leurs travaux et/ou des exercices complémentaires sur leur clé USB. Un support imprimé est remis en début de session. 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation tout au long de la formation. Attestation de stage.

DUREE	NIVEAU FORMATION	LIEU
<ul style="list-style-type: none"> 112 heures (3 jours/semaine) 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau 3 	<ul style="list-style-type: none"> 53 rue de la Varenne SAINT MAUR DES FOSSES

PROGRAMME	
<p><u>Le cadre juridique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Les caractéristiques du contrat de travail Les documents obligatoires La mise en place des 35 heures : principes et incidences Les formalités liées à l'embauche d'un salarié <p><u>Les principes généraux de la paie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> La fixation du salaire Le bulletin de paie Le calcul du salaire Le reçu pour solde de tout compte <p><u>Les cotisations sociales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> La sécurité sociale La C.S.G. et la C.R.D.S. Les ASSEDIC La retraite complémentaire <p><u>Les éléments du salaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Le SMIC Les avantages en nature Les frais professionnels Les heures supplémentaires et le repos compensateur Les congés payés Les indemnités de licenciement Les absences pour maladie, accident, maternité La saisie-arrêt 	<p><u>Les statuts particuliers</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Le travail à temps partiel Le contrat à durée déterminé Les contrats de formation et d'insertion <p><u>Les déclarations sociales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> L'établissement et la vérification des déclarations périodiques L'élaboration et le contrôle des déclarations annuelles <p><u>Le calcul et la déclaration des taxes et participations assises sur les salaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> La taxe sur les salaires La taxe d'apprentissage La formation continue L'effort construction